

Séance du **8 octobre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Arrêté communal d'imposition pour l'année 2021 (2020/P19)

Rapporteur : M. Francis Baud

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 19/2020, du 24 août 2020, concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2021,

VU le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2021, selon le projet joint au préavis et de le soumettre à la ratification de la Cheffe du département des institutions et de la sécurité en vue de son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi délibéré en séance du **8 octobre 2020**.

Adopté à la majorité (quelques avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 9 octobre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente



Sophie Métraux



le Secrétaire suppléant



Jacques Zaugg